



No. 143

L'Ambassade de Roumanie présente ses compliments aux Ambassades des pays non membres de l'Union Européenne en France et a l'honneur de leur annoncer l'ouverture de la procédure d'inscription dans le cadre du *Programme de bourses offertes par l'Etat roumain aux citoyens étrangers* pour l'année universitaire 2018-2019.

85 bourses seront octroyées pour des études universitaires et postuniversitaires en Roumanie, sur concours de dossiers organisé en vertu des réglementations en vigueur, par le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère de l'Education de Roumanie. La candidature peut être déposée par des citoyens provenant du monde entier, hors les Etats membres de l'UE.

Les bénéficiaires des bourses pourront étudier seulement en roumain. Les étudiants qui ne peuvent pas justifier un bon niveau de langue roumaine devront passer une année préparatoire pour apprendre la langue. Les étudiants qui maîtrisent la langue roumaine devront passer un examen de langue organisé par les institutions d'enseignement supérieur ou de présenter des attestations de compétence linguistique pour la langue roumaine, le niveau minimum B1, en concordance avec le cadre européen commun de référence des langues.

Les domaines d'étude concernés par le concours de bourses sont : sciences politiques et administratives, sciences de l'éducation, culture et civilisation roumaine, journalisme, études techniques, pétrole et gaz, sciences agricoles, médecine vétérinaire, architecture, arts visuels.

Toutes les informations sur le concours sont disponibles sur la page d'Internet du Ministère roumain des Affaires Etrangères : <http://www.mae.ro/fr/node/10253> (version française) et <http://www.mae.ro/en/node/10251> (version anglaise).

Les dossiers peuvent être déposés à l'Ambassade de Roumanie en France (5, rue de l'Exposition, 75007 Paris) **au plus tard le 6 mars 2018**. Ils peuvent aussi être soumis à la mission diplomatique accréditée à Bucarest du pays d'origine du candidat.

L'Ambassade de Roumanie sera très reconnaissante envers les Ambassades des pays non membres de l'UE de bien vouloir faire connaître ces informations à leurs citoyens et, leur remerciant par avance, saisit cette occasion pour leur renouveler les assurances de sa haute considération. LN

Paris, le 22 janvier 2018



**Ambassades des pays non membres de l'UE**  
**PARIS, en ville**